



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Séance du conseil municipal

Le 23 juillet 2019, 19 heures

Présidée par monsieur Marc-Olivier Labelle, maire

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance du 23 juillet 2019**
2. **Approbation de l'ordre du jour du 23 juillet 2019**
3. **Adoption des procès-verbaux**
- 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019
4. **Gestion administrative**
- 4.1 Avis de motion : Aucun
- 4.2 Projets de règlements :
 - 4.2.1 Adoption du second projet de règlement numéro 47-18-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin de modifier certaines dispositions concernant les fermettes et de les autoriser dans certaines zones de villégiature et résidentielles non urbaines
- 4.3 Adoption de règlements : Aucun
- 4.4 Dépôt du bordereau de la correspondance du mois de juillet 2019.
- 4.5 Dépôt de requêtes de citoyens : Aucun
- 4.6 Motion de félicitations :
 - 4.6.1 Motion de félicitations aux employés municipaux, aux pompiers de la municipalité ainsi qu'aux bénévoles pour l'entraide aux citoyens lors des inondations printanières 2019
- 4.7 Embauche de madame Maya Gagnon à titre d'animatrice temporaire du Club des Ambassadeurs de STADA
- 4.8 Embauche de madame Cassandre Bastarache à titre d'animatrice occasionnelle temporaire du Club des Ambassadeurs de STADA
5. **Période de questions (1re)**
6. **Gestion financière**
- 6.1 Comptes à payer
 - 6.1.1 Dépôt de la liste des virements bancaires
- 6.2 Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoir et engagement financier.
- 6.3 Dépôt du rapport budgétaire au 23 juillet 2019
- 6.5 Soutien financier : Aucun soutien financier
7. **Transport routier et hygiène du milieu**

Ordre du jour de la séance du conseil du 23 juillet 2019

- 7.1 Embauche d'un col bleu opérateur au département des travaux publics
- 7.2 Autorisation pour l'achat d'un tracteur à gazon zéro turn
- 7.3 Octroi du contrat relativement au fauchage des abords des chemins et rues du réseau routier municipal pour les années 2019 et 2020
- 8. Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 8.1 Adoption de la politique de soutien à l'achat d'une toilette à faible consommation d'eau
 - 8.2 DEMANDE d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre l'agrandissement d'une sablière sur les lots 2 623 233, 2 824 852 et 2 824 854 du cadastre de Québec
 - 8.3 Nomination des membres du comité consultatif en environnement de Saint-André-d'Argenteuil (CCE)
 - 8.4 Lot 2 622 390 - Recours en vertu de l'article 227 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
 - 8.5 DEMANDE DE PIIA – 004 – 3 rue du Moulin: Le secteur patrimonial - secteur à dominance résidentielle comportant certains bâtiments patrimoniaux
 - 8.6 DEMANDE DE PIIA – 009 – 2675 chemin de la Rivière-Rouge sud: Les paysages d'intérêts identifiés au plan d'urbanisme
- 9. Santé et bien-être**
 - 9.1 Aucun point soumis
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Rapport de la bibliothèque
 - 10.2 Service récréatif et communautaire
- 11. Sécurité publique**
 - 11.1 Rapport d'intervention du service de sécurité incendie pour le mois de juillet 2019
- 12. Deuxième période de questions**
- 13. Levée de l'assemblée**